



# Mamirolle ACTU

N°22 - Octobre 2016

## Chorale enfants

Durant les vacances de la Toussaint, **du 24 au 28 octobre, de 9h à 17h, au centre culturel de la Messarde**, l'école de musique du Plateau ouvre sa première session d'automne « **J'adore Chanter** » à tous les enfants de 7 à 16 ans.

Animé par les trois professeurs de chant de l'école, ce stage propose aux inscrits de découvrir ou redécouvrir l'univers du film « **Les Choristes** » qui remporta un immense succès dès sa sortie et reçut le César du cinéma pour sa musique et **ses chansons !** *Vois sur ton chemin, Caresse sur l'océan, Cerf volant, Lueur d'été...* guideront ces 5 jours de chant (prévoir son propre repas du midi). **Tous les enfants peuvent participer**, même s'ils n'ont jamais chanté ou fait de musique et même s'ils ne sont pas inscrits à l'école de musique du Plateau, ils sont là pour vivre une expérience musicale collective. Vacances obligent, des temps d'activités et loisirs en lien de près ou de loin avec le film seront prévus chaque jour.

L'école de musique du Plateau espère vous voir nombreux à cette session, ainsi qu'à l'audition de fin de stage, le 28 à 18h, où tout public pourra venir apprécier le spectacle gratuit !

**Contact et inscriptions :**  
[emplateau@gmail.com](mailto:emplateau@gmail.com)

## Ma Commune Ma santé : La solution santé mutualisée

### Réunion publique d'information

Mercredi 5 octobre à 19 h 00 Salle des fêtes annexe



Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Mamirolle se sont engagés, sans réserve, sur un projet socialement porteur permettant d'améliorer l'accès aux soins par une meilleure couverture sociale. Lorsque les fins de mois sont difficiles, les dépenses de santé ne sont pas toujours la première priorité. La solution passe par une Mutuelle de groupe proposée aux habitants, sur 10 niveaux de garantie, par l'association ACTIOM. Cette association joue le rôle de courtiers en mutuelle en ayant des prix de groupe auprès de trois mutuelles.

Partant du constat des inégalités dans la prise en charge des dépenses de santé, les élus du CCAS de Mamirolle se mobilisent pour nos concitoyens et proposent une solution santé, une mutuelle solidaire : **Ma Commune Ma Santé** en partenariat avec l'Association ACTIOM (Action de mutualisation pour le pouvoir d'achat. Aujourd'hui, 1287 communes adhèrent au dispositif.

Elaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer du pouvoir d'achat, cette solution santé mutualisée a pour but de favoriser le retour aux soins de santé et d'alléger le coût des cotisations. Une mutuelle solidaire est une solution intéressante qui apparaît comme une alternative judicieuse dans l'univers complexe et opaque des mutuelles....

L'objectif de **Ma Commune Ma Santé** est de protéger tous les habitants de notre commune (non-salariés) en permettant aux jeunes sans emploi, commerçants, agriculteurs, chômeurs, seniors et professionnels libéraux de bénéficier, comme les salariés du secteur privé, d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif. L'autre objectif prioritaire est de pallier les inégalités sociales pour près de 4.5 millions de personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle.

Cette solution « clé en main » au bénéfice des administrés de Mamirolle s'inscrit dans la démarche de notre CCAS en recherche de solutions pour l'amélioration du pouvoir d'achat et d'une meilleure couverture sociale. **Ma Commune Ma Santé** devient une solution concrète et durable valorisant la politique sociale de Mamirolle au travers de son CCAS avec un geste fort et significatif pour le bien-être de ses administrés. L'adage « l'union fait la force » n'est plus à prouver, la solidarité dans notre commune prend tout son sens.

Monique Bichet, Daniel Huot, Daniel Lethier

**Sommaire :** Chorale enfants – Ma Commune Ma Santé – Conseil municipal du 28/07/16 – Etat civil – Info radar – Rentrée scolaire et périscolaire – Les 30 ans du Ball-Trap Club – Concours de boules – 27<sup>ème</sup> concours FROMONVAL – GAEC des Combottes – Collecte Atelier Création – Station TOTAL ACCESS – Agenda – Infos du CMJ.

# Conseil municipal du 28/07/16

## Modification des statuts de la CAGB

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) modifie, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les compétences des communautés d'Agglomération. Le conseil de communauté de la CAGB s'est prononcé par délibération le 30 juin 2016 sur une modification de ses statuts. Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la CAGB qui intègre les changements suivants :

- la nouvelle rédaction de la compétence « développement économique »,
- les compétences déchets et aires d'accueil des gens du voyage deviennent obligatoires,
- la modification met les statuts en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales et remplace le terme de « délégué » par celui de « conseiller »,
- la disposition suivante : « lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul délégué, elle désigne un délégué suppléant » est supprimée. En effet, le mode de désignation des suppléants varie selon la commune (moins ou plus de 1000 habitants),
- la liste des membres est mise à jour avec la création de deux communes nouvelles : Osselle-Routelle et Vaire.

Les nouveaux statuts de la CAGB entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Reversement par le SYDED d'une fraction de la taxe sur la consommation finale d'électricité

Le Comité Syndical du SYDED, lors de sa séance du 27/06/16, a délibéré pour prendre les décisions suivantes :

- Appliquer à la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) le coefficient multiplicateur de 6 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, sur le territoire des communes dont la population totale recensée par l'INSEE est inférieure ou égale à 2 000 habitants ;
- Reverser à ces communes membres une fraction égale à 35% du montant de taxe perçue sur leur territoire respectif, sous réserve que ces communes prennent une délibération concordante à la présente avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Considérant les décisions du SYDED et conformément aux dispositions prévues au dernier alinéa de l'article L.5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal décide :

- d'accepter le reversement par le SYDED à la commune, d'une fraction égale à 35% du montant de la

TCFE perçue sur le territoire de la commune, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## SYDED : transfert de certificats d'économie d'énergie

Des travaux de rénovation et de mise en sécurité de l'éclairage public seront effectués cette année rue du Stade, chemin des Prairies, rue de Roussey, rue du 6 septembre, rue des Essarts, rue de la Source, rue Guillaume Pauthier, rue du Général Donzelot, rue du Repos, Grande Rue, rue des Artisans, rue de l'Industrie, rue des Oiseaux et rue du Cordier pour un montant total de 24 189,92 € HT.

Dans le cadre de cette opération, le SYDED, lors de la réunion du Comité Syndical du 27 juin 2016, a décidé d'attribuer une subvention de 10 326 € à la commune de Mamirolle

Le conseil municipal accepte le transfert au SYDED des Certificats d'Economies d'Energies (CEE) générées par cette opération du fait de l'installation de luminaires d'éclairage public performants.

## Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Doubs et de l'agence de l'eau pour la création d'un réseau d'eaux usées au lieu-dit « La Combe sur l'Epine »

Un réseau d'eaux usées sera créé au lieu-dit « La Combe sur l'Epine » afin de limiter les apports d'eaux pluviales à la station d'épuration.

Le Conseil Municipal :

- s'engage à réaliser ces travaux dont le montant a été estimé par le cabinet d'études Géoprotech à 94 600 € HT,
- approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Montant en € HT
Montant des travaux (Estimation Avant-Projet)		89 600 €
Frais de maîtrise d'ouvrage Convention de passage en terrain privé.		5 000 €
Frais de maîtrise d'œuvre		8 027,50 €
<b>TOTAL :</b>		<b>102 627,50 €</b>
Recettes	Taux	Montant en € HT
Conseil Départemental	30 %	30 788,25 €
Agence de l'Eau	30 %	30 788,25 €
Fonds propres	40 %	41 051,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>102.627,50 €</b>

- s'engage, si les subventions accordées étaient inférieures aux montants demandés, à prendre en charge la différence.

## Chemin des Prairies : travaux d'extension du réseau d'eaux usées

Au terme de la consultation des entreprises effectuée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue désigné, le marché de travaux, en vue de l'extension du réseau d'assainissement, est attribué à l'entreprise Saulnier pour un montant de 16 208,20 € HT.

## Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2015

Le conseil municipal approuve ce rapport qui est tenu à disposition du public en mairie.

## Signature de la convention locale de la Maison de services au public de Mamirolle (MSAP)

Espace mutualisé de services au public labellisé par le Préfet du Département, la Maison de services au public a vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

Ainsi il a été décidé, entre les parties, la création d'une maison de services au public dans le bureau de poste de Mamirolle situé 17 Grande Rue.

Cet espace est dédié à la consultation des services en ligne de Pôle-Emploi et de la CAF.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention locale de la Maison de services au public de Mamirolle avec les différents partenaires concernés.

## Informations diverses

### Accord gratuit de la salle des fêtes

Le 14/09/2016 : ENIL, accueil des nouveaux étudiants

### Accord gratuit de la salle n°2 sise 2 rue de l'Eglise

Au cours de l'année 2016-2017 : Groupe NEUROTONIC

## Urbanisme

### Dépôt de permis d'aménager

- SCI LEMYCINE, aménagement d'un lotissement de 4 lots.

### Dépôt de permis de construire

- CLERC Emmanuel et Sylviane, reconstruction après un sinistre d'une maison d'habitation de 168 m<sup>2</sup>
- MANTEAU Sylvie et Joël, construction d'un garage accolé à la maison d'habitation de 42.25 m<sup>2</sup>

### Dépôt de déclaration préalable

- Construction d'une piscine de 32 m<sup>2</sup>

## Nouveautés en matière de planification et d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Consécutivement à la parution de la loi ALUR et de la loi NOTRe, les évolutions en matière d'urbanisme sont nombreuses ; on peut citer :

- Le transfert de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)  
La commune disposant d'un Plan Local d'Urbanisme et faisant partie d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) de plus de 10 000 habitants (CAGB), l'instruction des autorisations d'urbanisme par la DTT n'est plus possible depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015.  
La commune a fait le choix de garder l'instruction, en interne, des ADS. La DDT a désormais un rôle d'animation technique et juridique.  
Le calcul et l'encaissement de la taxe d'aménagement restent de la compétence exclusive de l'Etat.
- Le transfert de compétence PLU aux EPCI interviendra 3 ans après la publication de la loi ALUR. Ce transfert implique l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur tout le territoire de l'EPCI.
- Des modifications concernant le contenu des Plans Locaux d'Urbanisme.
- La création d'un géo portail de l'urbanisme (GPU).

## Actes de gestion du Maire

- Achat chaises et banquettes pour les Francas à UGAP, montant 613.48 €
- Travaux de voirie Rue du Stade/Rue des 4 Vents - COLAS EST, montant TTC : 3 422.16 €
- Travaux de voirie : Route du Mont – COLAS EST, montant TTC : 22 347.53 €.

## Etat civil

### Naissances

- Le 28/07/16 : Zoé MIRA.

### Mariages

- Le 03/09/16 : Morgane LETHIER et Nicolas DIOT.

### Décès

- Le 25/06/16 : Christian JEANNOT, né en 1948.
- Le 07/07/16 : Nicole LOUIS-JACQUET, née en 1947
- Le 08/07/16 : Caroline MONTINI, veuve DOGA, née en 1914.
- Le 23/07/16 : Andrée BORNE, veuve PRETOT, née en 1927.
- Le 06/08/16 : Charlotte BÔLE, veuve FAVRET, née en 1925.
- Le 13/08/16 : Marie BULLE, née en 1914.
- Le 23/08/16 : Reine PIEGELIN, veuve GUYON, née en 1923.
- Le 02/09/16 : Marie ANDRE, veuve PRUDENT, née en 1931.

## Info radar

19 500 véhicules sont passés dans la rue de la Gare dans le sens descendant, en seulement 40 jours, du 26 juillet au 4 septembre !

- 3 845 véhicules avaient une vitesse excessive soit 19,7% qui pourraient être sanctionnés, dont 3 324 véhicules circulaient entre 50 et 60 km/h et 521 dépassaient 70 voire 80 ou 90 km/h. C'est incroyable sur cette petite portion de rue !

Nous appelons ces conducteurs irresponsables à réfléchir avant qu'il ne soit trop tard !

**A noter** cependant que 80,30 % des conducteurs respectent la limitation de vitesse. Merci à eux.

Ernest Coppola

## La rentrée

C'est par un beau soleil que l'année scolaire a débuté. Tous les enfants ont rejoint leur classe et fait connaissance de leur nouveaux professeurs et ATSEM.

### En Maternelle



- Petite section, 24 élèves, Christine Jobard
- Moyenne section, 22 élèves, Patricia Sapolin
- Grande section, 26 élèves, Rebecca Picart en alternance avec Béatrice Tomasini
- Sylvie Cattin, ATSEM, remplace Lulu.
- Sophie Mathevon, ATSEM
- Emeline Boichard, en CUI-CAE, maternelle et périscolaire.

Cette année, les maternelles travailleront, en partenariat avec la bibliothèque municipale « Ma Bulle », sur le thème du Sénégal et leurs réalisations seront exposées lors de la journée porte-ouverte de la bibliothèque, fin janvier 2017.

### En élémentaire

- CP, 24 élèves, Christine Lièremont-Lacroix
- CE1, 25 élèves, Nathalie Bourasseau et Béatrice Tomasini
- CE2, 23 élèves Gaëlle Sussot-Robine
- CE2 – CM1, 18 élèves, Chantal Striby



- CM1, 27 élèves, Adeline Launay et Mme Lynde (en congés maternité jusqu'en janvier 2017) remplacée par Olivier SUSSOT.
- CM2, 25 élèves, Marc Robaldo
- Plus Catherine, AESH à plein temps qui prend en charge trois élèves.

Cette année, les enfants continueront à travailler sur l'environnement, les déchets et le vivre ensemble. Les sorties habituelles sont programmées : piscine, ski, musique, spectacle vivant...

**A noter :** pour toute l'école, le renforcement des mesures de sécurité : fermeture des grilles et portes à 8h30 et 13h30 précises, installation de sonnettes et, en plus des exercices d'évacuation incendie, un exercice de confinement sera effectué.

### Aux Francas



Hélène et son équipe d'animateurs (il manque Emeline également en maternelle et Stéphanie, uniquement le mardi).

Sur les 4 temps du périscolaire et des TAP, les Francas accueillent 163 enfants sur 214 scolarisés.

Les projets déjà définis ou en cours d'élaboration :

- **Thème des vacances d'automne**, du 20 au 28/10/16 : Harry Potter et l'école des sorciers, inscriptions déjà ouvertes aux Francas.
- **Les prochains thèmes des TAP, en maternelle :**
  - Jeux du Père Noël - Fables de La Fontaine - Bricolage et cuisine en attendant Noël
- **En Élémentaire :**
  - Atelier Ultimate (frisbee) - Déco de Noël - Handball...

**A NOTER :** Les fiches d'inscriptions pour la prochaine session de TAP, transmises par le biais de l'école début octobre, seront à rendre impérativement avant le 17/10/16.

▪ **A partir de janvier 2017 :**

- Travail sur l'environnement, les déchets, jardinage...

## Les 30 ans du Ball-Trap Club de Mamirolle

Le ball-trap, parfois appelé « tir aux pigeons d'argile », est un exercice d'adresse, d'entraînement à la chasse ou pratiqué comme activité sportive. Il consiste à cas-



ser, au fusil, des plateaux biodégradables et nécessite une bonne concentration.

Le week-end des 03 et 04/09/16, le club de ball-trap a fêté, en toute intimité, ses 30 ans. Pendant 2 jours, se sont affrontés les anciens tireurs avec les 25 adhérents actuels que compte le club et ce, en toute amitié et dans la bonne humeur.

Le président, Laurent Manzoni, a remercié tous les adhérents anciens et actuels pour leur implication dans le développement du club et de ses infrastructures :

- Une fosse universelle
- Un pas de tir
- Un parcours de chasse.



Le Secrétaire, Christian Faivre, a fait un bref historique du club rappelant, qu'en 1986, le club ne disposait que d'un lanceur manuel, que 5 ans après était creusée une première fosse qui a été agrandie deux fois (en 1986 et 2011) et que tous les travaux ont été effectués par les adhérents sur les fonds propres du club, sans aucune subvention.

Il a rappelé également que le club est régulièrement distingué dans les compétitions : champion de Franche-Comté par équipes en 2015 (2<sup>ème</sup> cette année).

FM

## Concours de boules



Le concours de boules organisé par le Comité d'Animation le 27 août dernier a connu un beau succès. Ce sont 30 doublettes aux noms fleuris (tels les Las-cars, les Comiques, les Pokémons, les Loulous...) qui se sont affrontées dans la bonne humeur, sous le regard de leurs supporters. Une vingtaine de bénévoles du Comité d'Animation a permis de proposer aux joueurs et supporters rafraîchissements et petite restauration : bières, sodas, cafés, frites et merguez tout au long de cette chaude journée sous la bienveillante supervision de Jean-Pierre plus particulièrement en charge des résultats.



En finale de la grande coupe, les « rafleurs » (Jérôme Tisserand et Ali Zmirli) ont battu 13 à 0 la « sucrée verte » (Bernard Tisserand et Michel Nourry). Pour la petite histoire c'est Jérôme, le fils, qui a mis fanny son père, Bernard...

En finale de la consolante, ce sont les « bras cassés » (Thomas Jamet et Stven Quilan) qui ont battu 13 à 10 les « sapons » (Albert Ducouloux et David Fournier).

Les vainqueurs ont reçu des bons-cadeau de 30 à 50 €. Le Comité remercie tous les participants et félicite les vainqueurs.

FM

## 27<sup>ème</sup> concours Fromonval

La Fromagerie-Musée de Trépot organise, avec le soutien de l'ENIL, de la Municipalité de Mamirolle et du Conseil Départemental du Doubs, son 27<sup>ème</sup> concours de fromages FROMONVAL, le samedi 15 octobre 2016 à la Salle des Fêtes de Mamirolle.

Plus de 200 fromages répartis dans une vingtaine de catégories (raclettes, pâtes molles à croûte fleurie, mixte ou lavée, tomes, fromages de chèvres, yaourts, cancoillottes et beurre), issus de tout l'Est de la France, des Alpes et même de Suisse, seront évalués par des jurys composés de professionnels et d'amateurs. Les habitants de la commune peuvent participer à ce concours en tant que jurés. Il est pour cela nécessaire de s'inscrire au plus tard le 07/10/16 auprès de Jean-Louis Berner (ENIL) (Tél. : 03 81 55 92 00 ou [jean-louis.berner@educagri.fr](mailto:jean-louis.berner@educagri.fr)). Les personnes devront être disponibles et présentes le samedi entre 15h et 18h.

Les élèves de CM1 et CM2 de Mamirolle participeront également au concours après avoir été sensibilisés à la dégustation des fromages par des enseignants de l'ENIL.

A partir de 16 h 00 : accueil du public mamirollais pour visite guidée du concours par groupe de 10 personnes.

Une vente de fromages réservée aux habitants de Mamirolle sera organisée à partir de 22 h à la salle des fêtes. Les fromages pourront également être achetés à la Fromagerie-Musée de Trépot (06 84 38 51 56) dès le lundi 17 octobre.

Jean-Louis Berner, ENIL

## Le GAËC des Combottes Retour à la tradition

Installés depuis 1979 à Mamirolle, les frères Bulle, Michel, Dominique et Léon, ont une exploitation agricole d'élevage de vaches laitières. En 2008, Léon prend sa retraite, suivi en août 2014 par Michel dont le fils, Florent, alors âgé de 21 ans, prend la suite.

Ils font du lait industriel pour des raisons économiques (coût attractif du lait) et pratiques : assurer le nourrissage des bêtes en période de sécheresse, d'où le choix de la stabulation libre, de l'ensilage de maïs puis de l'installation d'un robot de traite, en 2014, pour faciliter le travail, gagner du temps et rendre la reprise de l'exploitation par le jeune Florent plus attractive.



### Un Robot de traite, qu'est-ce que c'est ?

Le robot est composé :

- D'un tank à lait de 4200 l, d'un tank tampon qui permet le lavage du grand tank (tous les deux jours). Tout le lait passe d'abord dans un petit ballon qui a pour fonction de pré-refroidir le lait et simultanément chauffe de l'eau qui est redistribuée aux vaches (lesquelles préfèrent l'eau douce) pour ensuite être stocké dans le grand tank à lait.
- D'un tableau de contrôle (capable d'appeler en cas de panne)
- D'un ordinateur pour la gestion.
- D'un laser de détection et de trayons automatiques
- D'une station de pesage automatique

### Comment ça marche ?

Les vaches, toutes équipées d'un collier à puce qui stocke leurs informations personnelles : (poids, âge, lactation, alimentation...), viennent se faire traire quand elles le veulent, tout au long de la journée, attirées par une distribution de granulés adaptés à leurs besoins.



Quand la vache se présente, le robot la détecte avec un rayon laser, la reconnaît, la pèse et il commence par effectuer trois lavages à l'aide de petites brosses rotatives et de jets d'eau puis il repère et enfile les trayons. La vache s'en va quand c'est fini.

La gestion informatisée permet au robot de savoir si :

- Elle a eu un traitement antibiotique et dans ce cas, le lait va automatiquement à l'égoût.
- Elle a ses chaleurs, utile pour l'insémination.
- Elle vient de vêler et donne du colostrum, lequel est orienté automatiquement vers un autre stockage qui servira à l'allaitement des veaux.
- La courbe de lactation...



Le suivi informatique réalisé par Florent permet un suivi individualisé des vaches, de leur alimentation

et de leur performance laitière.

Par jour, plus de 1200 litres de lait sont recueillis. Le lait est collecté tous les 2 jours par l'entreprise PERRIN de Cléron et sert à la fabrication de fromages, tels l'Edel, la raclette...

Mais les avantages du robot, gain de temps, gestion personnalisée des bêtes, ne suffisent plus pour compenser les baisses du prix du lait qui est passé de 360 € à 260 € la tonne... ce qui met en difficulté l'exploitation vu l'importance des investissements.

Aussi, à partir de septembre 2016, le Gaïc des Combottes revient en production traditionnelle afin de rejoindre la zone AOC Comté d'ici un an, après les contrôles de production du Comité Interprofessionnel du Comté de Poligny pour répondre au cahier des charges de l'AOC Comté qui sont, entre autres :

- Vaches de Race Montbéliarde uniquement (vente de leurs 6 vaches Holstein)
- Alimentation sur pâturage et affouragement complémentaire en vert limité à un repas quotidien en période de végétation
- Pas d'aliments transgéniques
- Pas d'aliments fermentés (ensilage)
- Traite deux fois par jour, matin et soir, à des heures régulières...



Ils ont donc reconstruit une salle de traite traditionnelle de 16 postes simultanés, ce qui permettra une traite en 1h/1h15, matin et soir, à une ou deux personnes.

Pendant un an, leur lait servira à la fabrication du Morbier (400 €/tonne) avant de passer en lait pour le Comté (500 €/tonne) si tout va bien.

Nous leur souhaitons une belle réussite.

FM

## Un geste pour la planète... et pour l'Atelier Création

L'Atelier Création de Familles Rurales réitère sa demande d'emballages de café (ouverts sans découpe) et de gourdes de compotes (avec bouchon et non lavées) pour réaliser divers sacs.



Vous pouvez les déposer en mairie, dans l'entrée, ou à l'Atelier Création, salle 2 de l'Ancienne Mairie, entre 9h et 12h et 14h et 17h tous les mardis, hors vacances scolaires.

Plus d'infos vers Agnès Baurand, tél. 06 33 46 87 00

D'avance merci.

Jeannine Eckert, Référente Atelier Création

## Station Total Access 24h/24

Après 16 ans dans les Chasseurs Alpains, section de combat et guide militaire de haute montagne, puis 10 ans en tant qu'artisan taxi à Besançon, M. Fabien LOUISON a repris la gérance de la station Total Access située sur la RN 57, juste avant Mamirole.

Pour la réouverture de la station entièrement rénovée, TOTAL a mis l'accent sur la sécurité à tous les niveaux : incendie, vols et dégradations et sur l'accessibilité. Dispositifs ultra-modernes protection incendie et station sous vidéo-protection 24 h/24 avec enregistrement et télétransmission des images, place de parking réservée aux Personnes à Mobilité Réduite et rampe d'accès adaptée.



Outre les carburants traditionnels distribués dans les 4 jeux de pompes réservées aux véhicules légers, la station est équipée d'une pompe diesel et d'une pompe Ad-Blue<sup>1</sup> dédiées aux Poids Lourds ainsi qu'une station de gonflage.

Toutes les pompes sont des distributeurs automatiques, exceptée l'AdBlue et sont donc accessibles 24 h/24.

**Bon à savoir :** Les stations « TOTAL ACCESS » proposent des carburants de qualité, à des prix bas (comparables à ceux de la grande distribution). D'autre part, une opération commerciale est prévue par TOTAL pour fêter l'ouverture de la station, courant octobre.

Le magasin de la station, ouvert aux heures indiquées ci-après, propose divers produits et services :

- Café, wifi gratuit, petite épicerie (articles de toilettes, boissons, gâteaux, bonbons, chips, sandwiches...).
- Accessoires auto : produits de lavage, lubrifiants, gilets fluo, essuie-glace, batteries...



M. LOUISON a déjà recruté une salariée, Kelly, et recherche encore deux temps partiels pour compléter son équipe.

### Horaires d'ouverture du magasin :

- Du lundi au vendredi ..... de 6 h 00 à 21 h 00
  - Les samedis de ..... de 7 h 00 à 21 h 00
  - Les dimanches et fériés .... de 8 h 00 à 21 h 00
- Tél. : 03 81 25 71 99

FM

<sup>1</sup> L'AdBlue est un produit qui sert à réduire les émissions polluantes d'oxyde d'azote (Nox) des nouveaux véhicules diesel équipés du dispositif SCR (Selective Catalytic Reduction). Ce n'est ni un carburant, ni un additif. L'AdBlue<sup>®</sup> est biodégradable, soluble dans l'eau et non dangereux.

# Agenda



**OCTOBRE**

S	1	39
D	2	
L	3	
M	4	
M	5	
J	6	
V	7	
S	8	40
D	9	
L	10	
M	11	
M	12	
J	13	
V	14	
S	15	41
D	16	
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	
V	21	
S	22	42
D	23	
L	24	
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	
S	29	43
D	30	
L	31	

- **01/10/16 – Gymnase de Saône ..... ESM HANDBALL**  
18h30 – Seniors filles C / Gilley – Championnat Honneur Régional  
20h30 – Seniors filles B / Orchamps-Vennes – Champ. Excellence Rég.
- **02/10/16 – Gymnase de Saône ..... ESM HANDBALL**  
14h30 – Filles < 18 ans / Gray et Belfort – Phase de brassage
- **07/10/16 – Sur le marché ..... Ludothèque La Toupie**  
9h00-11h30 – Salle du périscolaire au centre commercial
- **08/10/16 – Gymnase de Saône..... ESM HANDBALL**  
14h00 – Garçons < 13 ans / Poligny et Orchamps – Phase de brassage  
16h45 – Filles < 13 ans / Verceil et Orchamps – Phase de brassage
- **08/10/16 – Comprendre les zones humides ..... Marais de Saône**  
13h30-17h30 – Rens. et inscription tél. 03 81 55 48 75 ou [syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr](mailto:syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr)
- **09/10/16 – Gymnase de Mamirolle ..... ESM HANDBALL**  
14h30 – Seniors garçons / Jura Sud – Champ. Honneur Régional
- **15/10/16 – Gymnase de Mamirolle ..... ESM HANDBALL**  
20h30 – Seniors garçons / Saint-Claude – Champ. Honneur Régional
- **15/10/16 ..... 27<sup>ème</sup> Concours Fromonval**  
15h00 – 21h30 : salle des fêtes (vente fromages à partir de 22 h)
- **16/10/16 – Super Loto ..... Vétérans du foot**  
14h00 – Salle des fêtes
- **16/10/16 – Gymnase de Saône..... ESM HANDBALL**  
14h00 – Seniors filles B / ESBF – Champ. Excellence Régionale  
16h00 – Seniors filles A / Auxois – Championnat National 3
- **21/10/16 – Comme au Moyen Âge..... Ludothèque La Toupie**  
9h00-11h30 – Salle du périscolaire au centre commercial
- **22/10/16 – Stage vocal et percussions corporelles**  
8h45 – 17h30 – CAL à Ornans – Chanteuses de plus de 12 ans et adultes  
Rens. 06 84 55 59 78 ou [femmes.dechoeur@gmail.com](mailto:femmes.dechoeur@gmail.com)
- **23/10/16 – Festival Voix de femmes .....avec la Chorale Sopralti**  
14h00 – au CAL à Ornans
- **Du 24/10/16 au 28/10/16..... Ecole de Musique du Plateau**  
9h00 à 17h00 : Stage « J'adore chanter » au centre culturel de la Messarde à SAONE pour les enfants du primaire au collège.

## Mairie

### Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h  
Mercredi ..... 10h à 12h et de 14h à 16h  
Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

### Coordonnées de la mairie

Téléphone ..... 03 81 55 71 50  
Fax ..... 03 81 55 74 61  
Mail ..... [mairie@mamirolle.com](mailto:mairie@mamirolle.com)  
Blog ..... <http://mamirolle.over-blog.fr>  
Allo Urgence Mairie ..... 07 85 47 80 78



## Mamirolle Actu

Directeur de publication : D. Huot  
Responsable de rédaction : F. Martin  
Equipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin  
F. Le Barbenchon – S. Seyer  
Correcteurs : N. Léchine – J. Duquet

## Accueil des nouveaux arrivants et nouveau-nés avec remise du livre de naissance au forum des associations par les jeunes du CMJ



Réponse jeu : La sortie du Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu dans le parc d'attraction et de loisirs de Cigoland et à la maison du pain d'épices en Alsace.